



# LE PETIT RECHIGNIEN

**Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq**

**Cela s'est passé il y a 100 ans !!!**

Après la capitulation du Fort de Boussois le 05 septembre 1914, les troupes allemandes, dans leur poussée vers Maubeuge, établirent un passage sur la Sambre entre Boussois et Recquignies à l'aide de bateaux, car quelques jours auparavant le Génie Français avait fait sauter le pont qui reliait ces deux communes.

Les Allemands ne rencontrèrent aucune résistance dans Recquignies en ce dimanche 06 septembre 1914. Mais les Marsouins qui défendaient l'accès de Maubeuge s'étaient retranchés dans le Bois de Rousies d'où ils tiraient sans relâche tant sur Recquignies que sur Boussois, retardant ainsi la progression allemande en direction de Maubeuge.

Arrivé à la hauteur de la Place Pasteur un soldat ennemi fut tué. Le commandant de ces troupes d'avant-garde, estimant qu'un de ses hommes avait été tué par des civils retranchés dans leur cave fit fouiller toutes les habitations, faisant expulser hommes, femmes et enfants qui s'y trouvaient. Il fit rassembler ces pauvres gens qui ignoraient la raison de cette mesure. **Ces hommes, femmes et enfants allaient être témoins ou martyrs d'une journée sanglante et terrifiante !**

Notre village fut incendié par les troupes ennemies. Sur 355 maisons 145 furent détruites par le feu. Sous la menace de mort, Monsieur Barbry, Docteur de Recquignies, domicilié dans la Rue de la Poste (actuellement Rue Maurice Druart) dut mettre lui-même le feu à sa propriété. Les rues de la Gare, de l'Eglise et de Cerfontaine (actuellement Rue Paul Ronval) furent principalement incendiées ainsi que les bureaux des Forges de Recquignies.

Les habitants de Boussois virent des fumées épaisses se dégager de notre village en proie aux flammes. En apprenant que les Allemands avaient désigné des otages parmi la population de Recquignies et que peut-être des hommes allaient être fusillés, ils se réfugièrent pour la plupart dans les caves des Glaces de Boussois.

Après avoir donné ses instructions aux officiers allemands restés à Recquignies, le commandant, de retour à Boussois, afin de montrer sa volonté de vengeance, fit incendier et piller plus d'un tiers des habitations. Il ordonna ensuite un ratissage en règle de ce village. Des soldats allemands ayant pénétré dans la cour de l'usine des Glaces de Boussois aperçurent Monsieur Basuyau, Conseiller Municipal, qu'ils abattirent comme l'on tue une bête nuisible. Continuant leur fouille sanglante, ils firent sortir d'une des caves tous les civils qui s'y trouvaient, les rassemblèrent dans la cour de l'usine, encadrés par des soldats qui portaient le fusil sous le bras, le doigt sur la gâchette prêts à tirer sur celui ou celle qui aurait l'intention de fuir. Tout à coup, un homme sortit des rangs et se dirigea vers sa maison qui brûlait. Sans sommation les soldats ouvrirent le feu et l'homme fut tué net.

Ainsi encadrés, ces hommes, ces femmes et ces enfants avancèrent vers le lieu où le crime allait se matérialiser, c'est-à-dire au bord de la Sambre. A cet instant arrivait un groupe d'hommes de Recquignies accompagné aussi de soldats armés. On leur fit traverser le pont de bateaux qui avait servi le matin même à l'ennemi pour envahir notre commune. Ce groupe d'hommes fut rassemblé auprès des civils arrêtés à Boussois. Le commandant ayant envoyé chercher pelles et pioches, désigna treize hommes de Recquignies et de Boussois mais aussi des Belges réfugiés en France, pour creuser une fosse longue de dix mètres, large de deux et profonde de cinquante centimètres.

A quelques pas de ces hommes creusant la fosse qui devait leur servir de tombe, la population était là impuissante devant l'ennemi, le regard rempli d'effroi, car devant elle se déroulait un spectacle horrible que chacun gardera au plus profond de son cœur. Des hommes mangeaient ou enterraient leurs papiers de guerre, les mamans serraient leurs enfants



*Le Conseil Municipal vous souhaite une bonne reprise à toutes et à tous !*



contre leur poitrine, les Allemands allaient et venaient en donnant des ordres. Recquignies brûlait et Boussois était en flammes, les balles sifflaient au dessus des têtes, car les marsouins tiraient toujours.

Le travail terminé, le commandant fit aligner ces hommes qui devaient être fusillés devant la fosse, face à un peloton d'exécution composé de 26 soldats dont 13 à l'avant le genou à terre, l'arme à la main, attendant l'ordre de tirer. Un otage qui le matin même avait donné un peu de lait, fut reconnu par un officier et sortit du groupe. Cet homme heureux d'avoir échappé à la mort s'avança vers l'un de ses amis qui était là dans la foule. Malheureusement pour ce dernier, le commandant allemand le désigna pour prendre la place de son camarade. Une femme sortit de cette foule, serrant contre son cœur un bébé, elle courait vers son mari qui face à l'ennemi attendait la mort. Elle déposa l'enfant dans les bras de son père croyant ainsi que par son geste elle pourrait attendrir ce commandant impitoyable. Mais celui-ci lui ordonna de reprendre son fils, sinon il serait exécuté avec son père. Devant cette scène terrifiante les hommes serraient les mâchoires et les poings, leurs visages livides montraient leur haine pour l'ennemi. Les femmes sanglotaient, les enfants pleuraient leur père, le souffle de la mort, lourd et menaçant, pesait en ces lieux.

Dans le groupe d'hommes, deux frères se tenaient par la main. Ce fut alors le massacre sanglant, les fusils se déchargèrent et douze hommes tombèrent. Un seul resta debout. L'officier allemand fit recharger les armes et une deuxième fois il ordonna le feu. Le corps de cet homme percé de balles s'effondra dans la fosse.

Alors que le commandant contemplait sa sinistre besogne, l'un des hommes qui n'était que blessé, se souleva et cria sa haine à ce bourreau. Calmement l'officier prit son revolver et l'acheva d'une balle dans la tête.

Après ce crime abominable, le commandant allemand se tourna vers les gens qui avaient assisté à ce drame et s'écria « SALES FRANCAIS TOUS ALLES KAPUT ». A peine avait-il prononcé ces mots qu'il s'effondra tué net par une balle perdue venant vraisemblablement du Bois de Rousies. Un officier allemand ordonna à la population de se déplacer le long de la butte. Il la fit se coucher, la mettant ainsi à l'abri des balles.

Trente minutes plus tard, un nouveau commandant arriva pour prendre la relève de celui qui venait d'être tué. Qu'allait-il se passer ? Les menaces de l'ancien commandant allaient-elles être mises à exécution ? Combien d'hommes, de femmes et voire même d'enfants seraient passés par les armes ? Chacun se posait cette question avec angoisse. Mais une femme de nationalité allemande, habitant Boussois, mariée à un français, demanda à parler au nouveau commandant. Rien n'a pu être recueilli de cette intervention, mais ce qui est certain c'est que la fusillade s'arrêta là.

L'officier fit rassembler les personnes qui se trouvaient en ces lieux, les emmena à Peissant puis à Anderlues en Belgique. Quelques jours après la chute de Maubeuge, on permit à ces évacués de rentrer dans leur foyer. Il fut décidé alors de donner à chaque victime une sépulture décente. Une équipe de volontaires fut chargée d'accomplir ce pénible travail. Lorsque les corps furent débarrassés de la terre qui les recouvrait, on s'aperçut que la plupart d'entre eux avaient été enterrés alors qu'ils n'avaient pas cessé de vivre. Leurs doigts étaient couverts de sang coagulé, les ongles remplis de terre, tous avaient le masque crispé par la souffrance de l'étouffement et par la douleur. Leurs corps furent mis en bière et inhumés au cimetière de Recquignies ou de Boussois en fonction du lieu de leur résidence.

**Après la guerre, un monument fut élevé à la mémoire de ces innocents et la Rue du 06 septembre 1914 perpétue le souvenir de ce dimanche tragique. Le martyr de Recquignies lui valut la CROIX DE GUERRE avec citation à l'ordre de l'Armée.** Le 22 février 1919, le Conseil Municipal de la Ville de Nice a décidé de participer au renouveau de Recquignies et lui versa une somme de 18 042 FRANCS de l'époque pour contribuer à l'achat d'un terrain destiné à l'aménagement d'une place publique, à la construction d'un groupe scolaire et d'une salle des fêtes. En reconnaissance, le Conseil Municipal de Recquignies décida, le 15 juin 1920, que la future place publique serait baptisée « PLACE DE NICE », nom qu'elle porte toujours aujourd'hui.

*Ce récit est paru dans l'édition historique municipale du 06 septembre 1985. Les éléments de ce récit avaient alors été principalement tirés des ouvrages « L'histoire de Boussois et de ses environs » de René Vroonhove et « Reflets du passé » de Michel Boise et du témoignage de Mademoiselle Léa Matagne, Doyenne de notre commune à cette époque.*

### HORAIRES D'OUVERTURE

#### Lundi, Mardi et Jeudi

9h à 11h45 - 13h45 à 16h45

#### Mercredi

9h à 11h45 - 13h45 à 17h30

#### Vendredi et Samedi

9h à 11h45

*L'Agence Postale Communale est ouverte seulement le matin.*

### PUBLICATION

#### Comité de Direction

*Ghislain Rosier*

#### Comité de Rédaction

*Denis Drousie & Daniel Philippe*

#### Comité de Relecture

*Josiane Vagnair & Evelyne Noël*

#### Impression et Tirage

*L'Exprimeur Louvroil, 1.000 exemplaires*

#### Distribution

*Service Technique*

### MAIRIE DE REQUIGNIES

#### Place de la République

59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50

[mairie-recquignies@wanadoo.fr](mailto:mairie-recquignies@wanadoo.fr)

[www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr)

**Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)**



Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille, dans les 3 mois suivant leur anniversaire afin de se faire recenser en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.). La Mairie établira une attestation de recensement à conserver précieusement. **Lors de l'inscription, il est précisé à la personne que son attestation sera prête en Mairie sous 3 à 4 jours.** Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., Baccalauréat, permis de conduire, etc.). Toute personne non recensée après 16 ans et 4 mois se trouve dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation en Mairie jusqu'à l'âge de 25 ans.

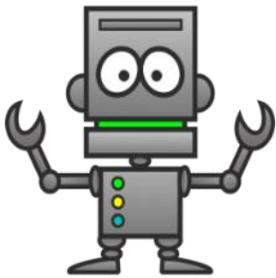
**Révisions des listes électorales**

La révision des listes électorales politiques et complémentaires pour l'année 2014 est ouverte **depuis le 1<sup>er</sup> septembre et ce jusqu'au 31 décembre 2014 inclus.** Elle est conduite par la commission administrative prévue à l'article L.17 du code électoral. Il est important de prévenir le service élections pour tout changement de domicile (même si celui-ci s'est effectué à l'intérieur de la commune), pour toute anomalie constatée sur votre ancienne carte ou pour toute nouvelle situation familiale.



Pour pouvoir voter en 2015, il faut donc **être obligatoirement être inscrit** sur la liste électorale **avant le 31 décembre 2014.** Cette inscription n'étant pas automatique, toutes les personnes arrivées récemment dans la commune et toutes les personnes ayant 17 ans révolus doivent en faire la demande. Les pièces à présenter lors de votre inscription sont une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile. Pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française, il faut présenter en plus le décret de naturalisation.

**La naissance de « Médiatitek » se prépare !**



Samedi 27 septembre, rendez-vous à la salle Henri pour participer à la création de « **Médiatitek** » : une sculpture élaborée à partir de **matériaux de récupération multimédia.** Vous êtes quelques uns à nous avoir apporté des **éléments de fabrication** et nous vous en remercions. **La collecte continue** jusqu'à la date de l'événement.

Donnez donc **une seconde vie à vos objets délaissés** : livres, magazines, CD, DVD, cassettes VHS, disques vinyles, cassettes audio, claviers, souris d'ordinateurs, ordinateurs, disquettes, clés USB, consoles, manettes, appareils photo, machines à écrire, magnétoscopes, vieux super 8, etc.

Nous aurons le plaisir de les réceptionner chaque lundi de 13h30 à 14h30. Veuillez téléphoner en mairie au **03 27 53 02 50** pour des informations complémentaires et préciser l'heure de votre venue pour mieux vous accueillir au lieu de dépôt en face de la Salle Henri.

**Déjouer les pièges d'Internet**

Trafics illicites, phishing, vol d'informations confidentielles, pédophilie, incitation à la haine raciale, fausses loteries et autres escroqueries, un jour ou l'autre, la criminalité informatique croise la route de tout internaute.

Pour se renseigner sur les escroqueries ou pour signaler un site internet ou un courriel d'escroqueries, un vol de coordonnées bancaires ou une tentative de hameçonnage, vous pouvez contacter le 0.811.02.02.17 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 18h ou vous rendre sur le site Internet [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr).

**INFO ESCROQUERIES**  
**0811 02 02 17**  
 COÛT D'UN APPEL LOCAL

**POUR SIGNALER UN COURRIEL  
 OU UN SITE INTERNET D'ESCOQUERIES**  
[www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

**ASSISTANTE SOCIALE**

Mlle Charlet

**Prochaines permanences**

30 septembre et 14 octobre 2014  
 après-midi

*Veillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.*

**PROCHAINE PUBLICATION**

**Date de parution**

Vendredi 28 novembre 2014



**Date de dépôt limite des articles**

Vendredi 14 novembre 2014

*Articles et affiches, dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou à envoyer à [lepetitrechignien@gmail.com](mailto:lepetitrechignien@gmail.com). Il est préférable que vos photos nous soient envoyées par mail sans réduction de qualité.*

**CONSEILLER GÉNÉRAL**

M. Dronsart Philippe

Canton Maubeuge Sud

**Prochaines permanences**

14 octobre 2014 à 17h en Mairie

**Contact**

Tél : 03.27.53.17.40.



## Remise des dictionnaires

Le vendredi 20 juin 2014, 25 enfants se sont vu remettre un dictionnaire de leur choix (français, anglais, allemand ou espagnol) pour leur entrée en sixième. Cet événement marque ainsi la fin de leur enseignement à l'école primaire

La cérémonie s'est déroulée au restaurant scolaire en présence de M. le Maire, des élus et du corps enseignant. S'en est suivi un verre de l'amitié.

A l'heure de l'impression de ce bulletin, la rentrée scolaire aura eu lieu. Nous leur souhaitons une bonne réussite dans leur nouvel environnement scolaire.

## Départ en retraite de Mme Deligny

« Il dit non avec la tête, mais il dit oui avec le cœur, il dit oui à ce qu'il aime, il dit non au professeur, il est debout, on le questionne, et tous les problèmes sont posés, soudain le fou rire le prend, et il efface tout, les chiffres et les mots, les dates et les noms, les phrases et les pièges, et malgré les menaces du maître, sous les huées des enfants prodiges, avec des craies de toutes les couleurs, sur le tableau noir du malheur, il dessine le visage du bonheur ». « Le Cancre », poème de Jacques Prévert, a été appris dans toutes les écoles primaires de France et récité par tous les écoliers de l'Hexagone. Il est encore de nos jours choisi par les professeurs des écoles pour parler de la classe, des élèves et de la scolarité.

Ce poème est dédié à Mme Marie-Alice Deligny dont le départ en retraite a été fêté, au cours d'un pot d'au revoir organisé en son honneur, le jeudi 26 juin 2014 au salon d'honneur de la Mairie. En effet, après de nombreuses années de bons et loyaux services au sein de l'Education Nationale et au sein de l'école primaire du Centre, Mme Deligny a quitté ses petits élèves pour prendre une retraite bien méritée.

Dans leur discours, M. le Maire et M. Maugars, 1er Adjoint, au nom de la Municipalité et de tous les enfants qui ont peuplé ses heures d'institutrice, l'ont vivement remerciée du fond du cœur pour ses qualités humaines et professionnelles, sa gentillesse et son talent pour inculquer le goût d'apprendre, même si parfois tout n'était pas rose. Ils l'ont également remerciée pour tout ce qu'elle avait su partager avec ses collègues, présents à cette occasion, tant au niveau professionnel que personnel. Un souvenir de Recquignies et une gerbe de fleurs lui ont été remis avant que tous les participants se retrouvent autour du verre de l'amitié.



## FERMETURE

L'Agence Postale Communale sera fermée le mardi 18 et le mercredi 19 novembre 2014.

Les « avisés » (personnes ayant reçu un avis de passage) peuvent se rapprocher de la Poste de Boussois

## COMMUNION 2015

Les réservations de la salle des fêtes de Recquignies pour les communions 2015 sont à déposer en Mairie avant le mercredi 19 novembre 2014.

Le tirage au sort se fera le mercredi 26 novembre 2014 à 14h en Mairie.



## BOURSE COMMUNALE 2014/2015

Le montant de cette bourse s'élève à 75€ pour tous les collégiens résidant à Recquignies et ayant moins de 16 ans le jour de la rentrée scolaire.

Le dossier sera à déposer avant le 31 octobre 2014 avec les pièces justificatives suivantes : certificat de scolarité, justificatif de la bourse d'état, relevé d'identité bancaire ou postal, justificatif de l'autorité parentale en cas de divorce et avis de non imposition sur le revenu 2013.

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité (photocopies à la charge du demandeur).**

### Semaine du sport 2014

Pour la quatrième année consécutive, la ville a mis en place une animation sur le thème de la santé et du sport durant la semaine du 16 au 20 juin 2014 dans les écoles maternelles et primaires. Différentes actions d'initiation sportive ont été réalisées en partenariat avec les bénévoles des associations locales et des prestataires extérieurs : danse, athlétisme, vélo tout terrain, archerie, équitation, course d'orientation, etc.

Quant à la santé, elle a permis aux enfants de découvrir, au cours de repas et de goûter pris en commun, le caractère biologique ou régional de ceux-ci. Au cours de divers stands, le thème de la nutrition a été abordé afin de prodiguer tous les conseils d'une alimentation équilibrée.



### Cérémonie du 14 juillet

Le lundi 14 juillet 2014, M. le Maire accompagné d'élus, de l'Harmonie, de l'A.R.A.C., d'associations et de quelques citoyens, se sont rendus aux monuments aux morts de Rocq et de Recquignies afin de commémorer la fête nationale.

Après le discours, tous les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié, servi à la Mairie.



### Rentrée scolaire 2014/2015 dans nos écoles !

Pour cette rentrée scolaire, le nombre d'élèves dans chacune de nos écoles est le suivant (*entre parenthèses est indiqué le nombre d'élèves de la rentrée précédente*) : 65 pour l'école maternelle Paul Langevin (80), 39 pour l'école maternelle de Rocq (36), 91 pour l'école primaire du Centre (85) et 37 pour l'école primaire Jean Vilar (42).

Le corps enseignant de l'école maternelle Paul Langevin est composé de Mme Christelle Hermant, directrice, assistée de Mme Messaouda Boulehaïs et de Mme Marie-Adeline Duflot (jusqu'en mars 2015, remplaçante de Mme Aurélie Martinez). Quant à l'école primaire du Centre, il est composé de Mme Nathalie Liénard, directrice, assistée de Mlle Carine Minette, Mme Sonia Deville et M. Arnaud Haudin.

Le corps enseignant de l'école maternelle de Rocq est composé de Mlle Brigitte Mahieu, directrice, assistée de Mme Laurence Michel. Quant à l'école primaire Jean Vilar, il est composé de M. Eric Toussaert, directeur, assisté de Mme Catherine Toussaert.

#### RAPPEL

Si vous changez d'adresse (arrivée ou départ, changement interne) alors vous devez venir le signaler au service Etat-Civil. Ceci afin de permettre la mise à jour du fichier population.

#### MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation (art. D215-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Pour obtenir cette médaille, il faut avoir élevé au moins 4 enfants et l'aîné doit être âgé de 16 ans au moins. Le dossier sera à déposer **avant le 26 novembre 2014** avec les pièces justificatives suivantes : certificat de scolarité pour les enfants, livret de famille, carte d'identité de la candidate et du conjoint et photocopie du jugement en cas de divorce.

#### PERMANENCE DES ÉLUS

**M. Philippe Daniel**  
5<sup>ème</sup> Adjoint

#### Prochaines permanences

06 octobre et 03 novembre 2014  
de 14 à 16h à la salle du Millénaire

#### Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

## A.L.S.H. Petite Enfance



Les enfants ont été très heureux de leur séjour en compagnie de Djamila Errahal, directrice, de Pedro et Laurène, les animateurs. Cette année, le fil conducteur était le thème de l'Amérique « Les cowboys et les indiens ». Les enfants ont participé avec plaisir aux ateliers mis en place : gastronomie, confection de costumes (avec la participation des parents, des mamies et des familles), création de marionnettes et de marottes, assemblage avec récupération d'objets, initiation à la musique. Les enfants ont réalisé, avec la présence d'un intervenant de l'A.M.V.S., un tipi et une cabane pour le décor du spectacle. Ils ont appris à manipuler les outils et le matériel spécifique qui étaient conçus pour leur jeune âge. Une autre intervenante, Laure, a présenté son histoire en forme de potager.

Amusement garanti aux différentes sorties organisées : visites des musées de Lam (Lille), des Beaux Arts (Valenciennes) et de la Poterie (Ferrière-la-Petite), balade dans le parc de la Rhônelle, zoo de Maubeuge, ferme du zoo, piscine, cinéma Ociné de Maubeuge, Ouistiti Land (Feignies), City Parc (Valenciennes), bowling, escalade et jeux gonflable, visite de la galerie d'un plasticien à Elesmes (où un goûter a été offert aux enfants), kermesse sur les 6 sens, jeu de piste au bois de Recquignies, jeux de plein-air et inter-centre avec les 6/17 ans.

Des activités créatrices étaient au programme de ces deux mois avec la réalisation de bouquets floraux, de coiffes indiennes, d'accessoires pour les cowboys et les indiens, de colliers avec perles en bois, de photophores, d'un livret des frimousses et d'un bateau. Chants, danses et mises en scènes théâtrales ont clôturé la fin de centre.

## A.L.S.H. 6/17 ans

Pas question de s'ennuyer pendant les vacances d'été du « Bien-être ». L'accueil de Loisirs des 6/17 ans de la mairie de Recquignies a ouvert son centre de loisirs tous les jours de 9h à 17h, du lundi 07 au mercredi 30 juillet 2014 et du lundi 04 au mercredi 27 août 2014. Une navette gratuite avait été mise à disposition pour faciliter l'accessibilité au centre de loisirs.

L'équipe d'animation a travaillé avec rigueur pour concocter un programme le plus complet et le plus attractif possible. Jugez plutôt: des animations ponctuelles (ateliers culinaires, danses contemporaines et hip hop, activités manuelles, jeux sportifs collectifs) qui ont rythmé ces vacances, ainsi que des stages d'escrime, golf, taekwondo, Speedminton, basket, canne de combat, Ultimate, d'athlétisme et création de T-shirt. **Sans oublier les incontournables sorties** : City parc (bowling, laser Game, escalade), cinéma, équitation, Paintball, Ouistiti land, piscine, ferme du zoo, Maubeuge plage, Musée du Lam, Zoo de Lille et le musée des Beaux-Arts à Valenciennes. Un séjour au camping du val Joly a été organisé par la commune; une semaine en juillet et en août avec des sorties exceptionnelles (Laser tag, pédalo, piscine, accrobranche, tir à l'arc, chasse aux trésors, inter-centres, médiathèque etc.).

Et pour se quitter un spectacle de fin de centre a été créé avec les enfants et l'équipe d'animation composé de danses, de chants et d'un diaporama pour résumer la vie quotidienne du centre de loisirs de nos enfants. Enfants et parents ont été très satisfaits de ce programme éclectique, de l'équipe et de son travail rigoureux qui ont permis de proposer un accueil de qualité.



**Retrouvez toutes les photos des A.L.S.H et du camp d'été en vous rendant sur le site [www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr), onglet Galeries.**

## Séjour Cors' Aquatic du 28 juillet au 08 août 2014



Le séjour, qui se déroulait à Olmeto, comprenait 109 enfants provenant essentiellement des régions de l'Aisne, du Nord Pas-de-Calais et de Paris. Ils étaient inscrits via des mairies, des comités d'entreprise, des collectivités et par des familles directement. La commune de Recquignies comptabilisait 18 enfants inscrits pour ce séjour. Les enfants étaient divisés en groupes selon leurs affinités pour la vie quotidienne et les chalets. Chaque chalet possédait un animateur référent qui pouvait être différent de celui des groupes d'activités. Des menus équilibrés et variés étaient proposés chaque jour. De multiples activités ont eu lieu sous une météo excellente, dont la veillée « Incroyable Talent » et les boums qui ont été très appréciées, permettant ainsi aux jeunes d'en profiter au maximum. Le bilan du séjour est positif. Une bonne relation a été établie entre un groupe de jeunes volontaires et motivés et une équipe d'animation dévouée à sa tâche. Nous espérons que les participants garderont d'excellents souvenirs de ce séjour.

## Forum « Atout Cœur » !

Avec 147 000 décès par an en France, les maladies cardiovasculaires sont la deuxième cause de mortalité nationale. Or, avec plus d'information, de prévention et de dépistages, ce chiffre pourrait diminuer. **Le forum « Atout Cœur », qui se déroulera le 27 septembre prochain de 10h à 17h à la Salle des Fêtes de Recquignies (place de Nice) a justement pour objectif d'informer tout en dépistant le diabète et les maladies cardio-vasculaires. L'entrée est gratuite.**

Des **infirmières, diététiciens, et beaucoup d'autres professionnels de santé**, seront présents pour discuter d'alimentation, d'hypertension artérielle, d'activité physique en lien avec les maladies cardiovasculaires. Des **dépistages gratuits du diabète et de l'hypertension se dérouleront toute la journée**. Que l'on soit diabétique ou non, chacun trouvera des réponses à ses questions sur les différents stands et pourra évaluer si son mode de vie permet de prévenir la survenue du diabète et des maladies cardiovasculaires. Des conseils simples et pratiques seront donnés et **les personnes dépistées repartiront avec un document représentant la santé globale de leurs artères**.

Ce forum est organisé par la Mutualité Française Nord Pas-de-Calais, la ville de Recquignies et la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre. Pour plus d'informations, contacter Clémence Dezwarte, chargée de prévention et promotion de la santé à la Mutualité Française Nord Pas-de-Calais, au 03.20.15.15.71 ou par mail à [clemence.dezwarte@mutualite-npdc.fr](mailto:clemence.dezwarte@mutualite-npdc.fr)

*A propos de la Mutualité Française : La Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France (près de 700). 6 français sur 10 sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes. Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité Sociale. En Nord Pas de Calais, la Mutualité Française est le représentant officiel auprès des Institutions, Administrations et Collectivités de 127 mutuelles et des 1 950 000 personnes qu'elle protège.*

Opération « Plantons le décor »



Coordonnée par les Espaces Naturels Régionaux et relayée sur le territoire par la communauté de l'A.M.V.S en étroite collaboration avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, l'opération « Plantons le Décor » permet aux habitants et aux collectivités de se procurer des arbres et des arbustes de notre région, mais aussi des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et divers mélanges fleuris. Le journal « Plantons le Décor », téléchargeable sur le site [www.amvs.fr](http://www.amvs.fr), présente tous les conseils dans le choix, la plantation, l'entretien et permet de pouvoir passer commande facilement à moindre coût.

Par ailleurs, il convient de préciser qu'il est impératif que les commandes d'hiver soient envoyées à la Maison du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, 4 cour de l'abbaye - BP11203 - 59550 Maroilles, avant le 31 octobre 2014 (livraison le 22 novembre 2014) et celles de printemps avant le 06 février 2015 (livraison le 28 février 2015).

**Brûler les végétaux, c'est réglementé !**

L'entretien du jardin génère des déchets verts que l'on estime à 160kg par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9% des foyers les brûleraient alors que c'est interdit, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre chaque année en France. Ce qui revient à l'équivalent des émissions annuelles de particules de 8 millions de pavillons chauffés au fioul. Les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre peuvent nuire à la santé. En effet, cette combustion est peu performante, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides, et dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement. La toxicité des substances émises dans l'air peut encore être accrue en cas de mélange des déchets verts avec d'autres déchets de jardin (plastiques, bois traités). **Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit** en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental du Nord et des articles 10 et 103A du règlement sanitaire départemental du Pas-de-Calais. **Le brûlage à l'air libre est interdit toute l'année** dans les périmètres des plans de protection de l'atmosphère (PPA) arrêtés par les préfets. Compte tenu de l'état de la qualité de l'air régionale, le PPA du Nord - Pas-de-Calais **couvre toute la région**. En cas de non respect, une contravention de 450€ peut être appliquée (art. 131-13 du nouveau code pénal).



**Un peu de civisme !**

Dans le monde, 4 300 milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans les rues chaque année, soit 137 000 mégots par seconde. En moyenne, il faut 12 ans pour que ces mégots se désagrègent complètement.

**Les autorisations d'urbanisme**

Vous avez un projet de construction, de modification d'une construction existante, d'extension de votre habitation, pose de velux, de pose d'un abri de jardin, chalet, abri à bois, etc., de réalisation d'une clôture ou de réalisation d'un bassin ou d'une piscine. **Alors votre projet est soumis à une déclaration et cela avant tout commencement de travaux, auprès du Service Urbanisme de la Mairie.**

- ◆ Pour **une construction ou une extension supérieure à 40 m<sup>2</sup>** de surface au plancher ou d'emprise au sol, **une demande de permis de construire** (Cerfa 13406.02 ou 13409.02) est obligatoire.
- ◆ Pour **tout projet compris entre 5 et 40 m<sup>2</sup>** de surface au plancher ou d'emprise au sol, **une déclaration préalable** (Cerfa 13703 \* 02) est nécessaire.

Les imprimés officiels sont disponibles au Service Urbanisme de la Mairie ou sur le site [www.service.public.fr](http://www.service.public.fr).



**CIRCULATION**

Depuis quelques temps, on note des vitesses excessives dans notre agglomération, un non-respect des règles de circulation, notamment des rues à sens unique et du sens interdit. Il est demandé à chacun d'entre vous de faire preuve d'un peu de civisme et d'appliquer simplement le code de la route. Il y va de notre sécurité à tous.

**CONTACTER L'A.M.V.S.**

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par l'A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Le **service voirie** est chargé de l'entretien des voies communautaires, de la signalisation, de l'éclairage public, de l'assainissement et du salage. Le **service de gestion de poubelles** (dont la réparation des bacs) est situé au 159 bis, rue de la Liberté à Maubeuge. L'accueil du public s'y fait du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

**COLLECTE DES DECHETS**

**Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.**

**Encombrants le 05 novembre 2014.**

*Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.*

**Pensez à l'entretien de votre système de chauffage !**



Chaque année en France, 5000 personnes sont victimes d'une intoxication due au monoxyde de carbone. N'importe qui peut être victime de cette intoxication. Elle peut se présenter sous une forme aiguë et nécessite alors une prise en charge d'urgence, ou sous une forme chronique, beaucoup plus difficile à repérer. Ce gaz est incolore, inodore, insipide, non irritant et explosif quand il est combiné avec l'oxygène de l'air. **Afin d'éviter ces problèmes**, faites ramoner mécaniquement le conduit de fumée par un professionnel qualifié qui vous décernera un

certificat de ramonage, faites entretenir votre chauffage ou chauffe-eau par un professionnel qualifié et ne jamais boucher les ventilations de la maison. **En cas de trouble suspect, n'hésitez pas à appeler les secours le plus rapidement possible.**

**Communiqué de GéoPuces**

Si vous organisez des vide-greniers, brocantes, braderies, salons des antiquaires, puces, bourses aux vêtements, aux collections, troc plantes, vide-jardins, etc., vous pouvez les inscrire gracieusement sur [www.geopuces.fr](http://www.geopuces.fr). Ce nouveau site convivial et sympa permet aux visiteurs de trouver les dates de manifestations autour de chez eux, géolocalisées sur une carte. N'hésitez pas à aller voir !



**Nouveau sur la région de Recquignies et alentours**



Découvrez un site internet créé par un Réchignien pour vous permettre de faire des affaires ! Vous avez des objets à vendre, des vêtements enfants trop petits, une voiture d'occasion, vous avez envie de changer de téléphone portable ou vous avez tout simplement besoin d'argent, alors revendez vos objets dans votre affaire sur notre site. **C'est gratuit, simple et rapide !** Des dizaines d'objets mis en vente quotidiennement n'attendent que vous. Alors n'hésitez plus : [www.laffaireaffaire.fr](http://www.laffaireaffaire.fr)

**SAMEDI 4 OCTOBRE**

**JOURNEE  
DE CROSSE AU BUT  
AU CAFE LE NICE**

Ouvert a tous de 10h à 12h et  
de 14h à 16h.

Venez nombreux !



**Samedi 18 Octobre 2014 - 20h**

**Organisé en partenariat avec Arts et Travaux**

**Concerts de « Bouteille à la Mer » et « Odile Closset & Manu Markou »**

L'année 2014 voit la construction de notre futur outil communal « la Médiathèque » dont le nom reste à définir et qui proposera des actions culturelles dans notre commune. Aussi, dans le cadre de la politique de la ville et de son action de préfiguration « En attendant la Médiathèque », des actions culturelles et éducatives pour nos jeunes se sont mises en place depuis plusieurs années. Celles-ci s'élargissent désormais à toute la population.

Pour la première fois, Recquignies accueillera des auteurs compositeurs et interprètes le samedi 18 octobre 2014 à 20h à la salle des fêtes; place de Nice, en partenariat avec « Arts et Travaux ». Curieux, amoureux de la Musique, de la Culture, ces spectacles vous sont proposés gracieusement. Réservez votre soirée du 18 octobre prochain.

*Jean-Paul Vicente, Adjoint aux affaires culturelles et Politique de la ville*

**DÉCHETTERIES**

Les déchetteries de Maubeuge et de Jeumont sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 18h45.

Pour le dimanche, elles sont ouvertes de 9h à 11h45 (sauf jour férié).

**NETTOYAGE DES FILS D'EAU**

La population est informée qu'un nettoyage des fils d'eau des rues aura lieu les **mercredi 22 octobre (zone 2) et 19 novembre 2014 (zone 1)**. A noter que le centre-ville est concerné par ces deux dates.

**La zone 1** concerne les rues du bois de Rousies, P. Ronval, G. Herbecq, des Anciens Combattants, P. Durin, de la Brasserie, de la Paix, M-L. Delattre, Cité du grand bois, rue du Biez, Allée Basque et Cité J. Prévert.

**La zone 2** concerne les rues R. Fourchet, A. Beugnies, impasse Mousset, de la Barque, d'Ostergnies, P. Pécret, R. Nogent, J. Brel, rue du Biez (Pablo Neruda) et Cité J. Rostand.

**Le centre ville** concerne les rues de la Feutrierie, de la Gare, Place de la Gare, M. Druart, du 06 septembre, Place de Nice, Place Pasteur, résidence Les Charmes et l'Hôtel de Ville.

### Reprise au P.P.C.R.

Après quelques semaines de vacances bien méritées, le président Christian Gueffier et toute son équipe dirigeante ont repris la direction de la salle du P.P.C.R. Un planning d'organisations diverses a été établi, des soirées à thèmes seront organisées durant toute la saison sportive et, coté championnat par équipes, deux équipes ont été réinscrites pour la saison.

Première rencontre de l'équipe « première » le 21 septembre contre Maubeuge à la salle. Le calendrier de la seconde équipe n'est pas encore établi au jour de l'impression du bulletin. Nous invitons les éventuels pongistes, débutants ou non, à venir nous rencontrer afin de mieux connaître leur club local de tennis de table. Inscriptions sur place, à la salle du P.P.C.R., en fin d'après-midi (la salle est pratiquement ouverte chaque soir de la semaine). Les résultats et les activités du club sont visibles sur le blog du club <http://ppcr.over-blog.com>.



*Sportivement vôtre, le comité du P.P.C.R.*



### Communiqué des Scouts

Partis de bon matin le 2 août, sac au dos et joie au cœur, les Scouts et guides du groupe St-Joseph sont partis en camp dans la baie de Somme pour vivre un camp plein de grandes aventures scoutes, avec des jeux, des constructions de feux et de tables, le montage de leurs tentes, etc. Ils aideront le dragon DRI à retrouver ses œufs, les faire éclore et s'envoler, dans une suite d'aventures merveilleuses et collectives. Ils reviendront pleins de souvenirs avec l'envie de recommencer de nouvelles aventures dès la rentrée.

Savez-vous qu'ils se réunissent salle Henry un samedi sur deux ? Savez-vous qu'ils accueillent les jeunes de 8 à 18 ans, voire plus ? Savez-vous qu'ils sont présents à Recquignies pour le Téléthon, les Virades ? Savez-vous qu'ils recherchent des chefs, jeunes de 17 ans minimum, aimant la nature, l'animation, ayant le sens des responsabilités et pleins d'idées ou l'envie de se dépasser et d'être formés dans ce sens ? Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Laurence Hannotiaux Marsy au 06.75.12.96.84 après 19h.

### Remise de cadeaux à l'école maternelle Paul Langevin

Le jeudi 05 juillet 2014, les membres de l'A.P.E. de l'école maternelle Paul Langevin ont offert à tous les enfants de la grande section de Mme Hermant un sac de sport avec leur prénom brodé, pour leur souhaiter une bonne rentrée au CP. Les enfants ont été ravis de leur cadeau.

*Aurélie Louchaert, Secrétaire de l'A.P.E.*



### SAINTE CÉCILE

La Sainte Cécile sera célébrée le **samedi 22 novembre 2014 à 18h** à l'église Saint Sulpice de Recquignies avec la participation de l'Harmonie et de la chorale Méli-Mélodie.

La remise des diplômes de l'école de Musique et un vin d'honneur clôtureront cette cérémonie à la salle du Millénaire.

### ECOLE DE MUSIQUE

Les inscriptions à l'école de Musique auront lieu le **samedi 20 septembre 2014 de 10h à 12h** au local de Musique situé à l'étage de la salle des fêtes.

La reprise des cours est, quant à elle, programmée le samedi 27 septembre 2014.

### BROCANTE AUX JOUETS

Les Ateliers Créations des Petits Réchigiens organisent une **brocante aux jouets à la salle des fêtes le samedi 08 novembre 2014 de 8h à 18h**.

Une à deux tables seront mises à votre disposition. Les tarifs sont les suivants : 3€ pour une table (1m20), 5€ pour deux tables (2m40) et 7€ pour trois tables (3m60).

**Les inscriptions définitives, avec règlement, sont à effectuer avant le 30 octobre 2014 au 06.15.62.35.62.**

L'Harmonie franco-belge en concert autour de Gap !



Les musiciens des Harmonies d'Erquelinnes, de Recquignies et de Sivry ont effectué une série de concerts autour de Gap durant la semaine du 15 au 19 juillet 2014 (Bâtie Neuve, La Chapelle en Valgaudemar, St Bonnet, Pelleautier et La Saulce).

Sous le nom de « Rêve gapençais », les 50 musiciens de ces trois formations, sous la direction d'André Philippe, ont donné leur premier concert devant un public nombreux. Ils ont interprété une variété de morceaux qui s'adressaient à tous les publics. Certains morceaux étaient même repris par le public comme « *Les Amants de Saint-Jean* » ou « *La Montagne* ». Les différents concerts, tous de qualité, permirent aux musiciens d'être ovationnés, l'Harmonie franco-belge laissant ainsi un excellent souvenir musical à tous les amateurs de musique.

Dans le cadre des festivités culturelles estivales de la ville de Gap nommées « Gap en Famisol », l'Harmonie franco-belge et l'Accordéon Club Gapençais ont donné une série de deux concerts devant un public venu en nombre. Les 60 musiciens ainsi réunis ont joué les grands standards de la variété française et européenne, repris en chœur par les spectateurs. Clin d'œil apprécié, c'est sur la chanson de Jean Ferrat « *Que la montagne est belle* » que la prestation s'est achevée.

Concert d'Automne de l'Harmonie de Recquignies

L'Harmonie de Recquignies vous invite à son **concert de d'Automne le samedi 11 octobre 2014 à 18h30** à la salle des fêtes Place de Nice.

Au programme : l'Harmonie de Recquignies dirigée par André Philippe et l'Harmonie Municipale de Rocroi dirigée par Philippe Streveler. Entrée gratuite et petite restauration sur place.



La Troupe Théâtrale a besoin de vous pour trouver la femme idéale !

La Troupe de Théâtre de l'Harmonie de Recquignies est, à l'heure de l'impression de ce bulletin, à la recherche d'une femme âgée de 45 ans ou plus et étant, dans l'idéal, à l'aise avec le patois local de Sambre-Avesnois. Ceci afin de compléter l'équipe de comédiens amateurs et de pouvoir attaquer l'apprentissage des textes de leur nouvelle pièce « *Dins nos ptits bistrots* ». Si vous êtes intéressée alors contactez Arnaud Leclercq au 06.27.26.12.54

INSCRIPTIONS AUX RESTOS DU COEUR



Les inscriptions auront lieu à la **salle PMI courant novembre 2014** (les dates n'étaient pas encore connues lors de l'impression du bulletin, elles seront affichées en Mairie).

Les justificatifs suivants sont à présenter impérativement lors de l'inscription. Aucune photocopie ne sera admise : bulletins

de salaire, pensions alimentaires, retraites y compris complémentaires, avis de paiement de l'ASSEDIC, attestation récente de la CAF (RSA), justificatif de domicile, feuille d'imposition, quittance de loyer et livret de famille ou carte d'identité.

**Tous les justificatifs doivent être récents et ne pas dater de plusieurs mois.**

MÉMOIRE VERRIÈRE

L'Espace Industriel de la Mémoire Verrière de Boussois sera ouvert les **21 septembre (dans le cadre des « Journées du Patrimoine) et 19 octobre 2014 de 14h à 18h.**

Visite possible sur rendez-vous au 06.07.38.18.73 ou par mail à [jeanclauderichardmfr@orange.fr](mailto:jeanclauderichardmfr@orange.fr) (minimum de 6 personnes par groupe). Entrée gratuite.

## Ducasse de Recquignies du 04 au 07 juillet 2014

C'est sous une météo des plus catastrophiques, pour un mois de juillet, que les trois jours de festivités de la ducasse de Recquignies ont eu lieu. En effet, samedi après-midi, des spectacles de rue devaient être donnés le long des manèges. Vu la pluie, ceux-ci ont dû être annulés. Il en est de même pour le spectacle du Soleil. Prévu initialement le dimanche soir, celui-ci, en accord avec les artistes et la Municipalité, a dû être reporté. Il aura finalement lieu lors des prochaines Virades de l'Espoir (voir affiche correspondante plus loin dans ce bulletin).

Mais rassurons-nous, certaines manifestations ont quand même eu lieu. Tout d'abord, un spectacle de magie était organisé dans la salle des fêtes le samedi soir. Spectacle qui a conquis enfants et adultes.

Le dimanche après-midi était organisée la première grande parade « Tousalaru » composée des groupes suivants : le carnaval de l'A.P.E. Jean Vilar, la troupe du Spectacle du Soleil, les Madisson, les Mascottes géantes, les Sambrettes, les Bribeux et leur géant Victor, la Farandole, les Rosettes, les Gilles, Euroteam 4\*4 Europe Recquignies et Esprit Moto 59. C'était près de 300 figurants qui ont défilé dans nos rues avec pour point d'orgue le brûlage des bosses des gilles sur le plateau sportif. L'après-midi aurait pu être parfaite avec les nombreux spectateurs qui avaient répondu présents et qui se tenaient le long de la route. Une pluie diluvienne s'est invitée en fin de parcours obligeant la parade à se réfugier le plus vite possible sur la ducasse.

En vertu de la configuration très sélective d'un circuit réputé pour être l'un des plus difficiles de la région, c'est près de 55 coureurs qui se sont alignés au départ de la course cycliste du lundi. C'est au terme d'une échappée de neuf coureurs, formée dans les tous derniers tours de la course, qu'Adrien Gontier (Bermerain) a remporté l'épreuve en 2h03'36'' suivi de Lucas Poiret (Cambrai) et de Fabien Godimus (Douai). Pour conclure trois jours de festivités, les Madisson ont effectué leur gala, toujours aussi prisé des spectateurs, au cœur même de la ducasse avant de laisser place à la traditionnelle tombola gratuite au sein de la salle des fêtes. A noter que le café Le Nice organisait un concours de belote et deux repas à la salle des fêtes (rassemblant près de 250 couverts).



**Retrouvez toutes les photos de ces festivités en vous rendant sur le site [www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr), onglet Galeries.**

### Ducasse de Rocq des 09 et 10 août 2014

Le hameau de Rocq a vécu pendant deux jours au rythme de la ducasse. Le samedi après-midi avait lieu la course cycliste, course ayant la réputation d'user les organismes assez rapidement. En effet, la terrible ascension de la rue d'Ostergnies a permis de voir, parmi les 50 coureurs, qui était le plus frais physiquement. Sébastien Legand (P. Suipasse) remporte l'épreuve en 2h42' suivi de Mickaël Delattre (Raismes Petite-Forêt) et Gautier Vanhaecke (VC Camphin-en-Carembault).

La salle du Millénaire s'est drapée de mystère samedi soir avec la prestation du prestidigitateur Killian Magic Show. Il a proposé une jolie prestation et il est dommage qu'il n'y ait pas eu plus de spectateurs. Dimanche après-midi, un défilé composé de l'orchestre farandole, des mascottes géantes, du Show Band les Eclairs et de Zigmus homme orchestre a animé les différentes rues du hameau. Alors que le défilé se dirigeait vers la place, les participants ont subi un véritable déluge de pluie. Des prestations furent alors données sur la place pendant les petites accalmies.

Pour clôturer ces festivités, une tombola gratuite était organisée sur la place avant de laisser place au spectacle pyrotechnique. A noter que l'A.S.R. a tenu un stand de buvette et de petite restauration.



### Fête de la Musique des 21 et 22 juin 2014

La fête de la Musique s'est étalée sur deux jours cette année. Samedi soir avait lieu sur le plateau sportif la première nuit des sosies avec Sylvain (chanteur sosie de Florent Pagny), Laurent Jakson (sosie de Michael Jackson) et James Richarts (sosie de Johnny Hallyday). Belle réussite avec une forte participation de la population. Chacun des sosies a ainsi mis l'ambiance en reprenant divers tubes à succès et le feu de la Saint Jean s'est embrasé au rythme de la chanson « Allumer le feu ». Le dimanche après-midi à la salle des fêtes, l'Harmonie de Recquignies, sous la baguette d'André Philippe, a célébré elle aussi la fête de la Musique en compagnie des élèves de l'école de Musique, dirigés par Daphnée Marmignon et Daniel Desprez, et du J.C.W. Bang de Bougnies, sous la direction artistique de Jean-Claude Wastiaux. Une variété de morceaux de qualité a été interprétée par les trois formations. Seul bémol, la faible participation de la population.



**Fêtes des écoles.**

Le samedi 28 juin 2014 avaient lieu les kermesses de l'école maternelle Paul Langevin, dans la salle des fêtes, et de l'école primaire Jean Vilar, dans sa cour et ses locaux. A la salle des fêtes, les spectateurs ont pu contempler les œuvres réalisées par les élèves eux-mêmes et exposées dans le hall d'entrée avant d'assister au spectacle de danses de leurs enfants et des membres de l'Association des Parents d'Elèves. Quant aux élèves de l'école Jean Vilar, ils ont su braver le temps automnal et ainsi offrir aux nombreux spectateurs leur spectacle de danses. Tous les spectateurs des deux écoles ont pu se restaurer parmi les stands de pâtisseries tenus par les membres des deux A.P.E.



**2<sup>ème</sup> édition du VTT/Cyclo-Cross de Rocq**

Samedi 18 octobre à partir de 13h aura lieu la seconde édition du VTT/Cyclo-Cross Réchignien à Rocq. Cette année et suite à la demande d'un certain nombre de participants, le parcours sera moins technique pour les adeptes du cyclo-cross que pour ceux du vélo-tout-terrain. Il sera également allégé dans ses portions sur route afin de faciliter la circulation automobile et pour la sécurité des coureurs. En 2013, une centaine de participants avait inauguré un circuit assez technique traversant des propriétés privées et les carrières de Rocq. Souhaitons encore une meilleure adhésion à cette nouvelle épreuve dans la région. Notons que ces courses UFOLEP sont aussi accessibles aux licenciés de la Fédération Française de Cyclisme et aux participants occasionnels munis d'un certificat médical récent. Le VTT Club de Pont-sur-Sambre, la Municipalité de Recquignies, la Commission des Sports vous invitent à venir nombreux encourager les cyclistes pour animer Rocq. Remerciements à tous les bénévoles et partenaires qui participent à cette seconde édition. A très bientôt.

*Le Club VTT Pontois.*

**Repas des Anciens.**

Vous avez enfin atteint vos 60 ans, vous dépassez allégrement cet âge et vous avez toujours envie de vous amuser. Alors le repas des Anciens est fait pour vous. Celui-ci aura lieu le dimanche 26 octobre 2014 à partir de 12h au restaurant scolaire.

**COUPON D'INSCRIPTION AU REPAS DES ANCIENS DU DIMANCHE 26 OCTOBRE 2014**

Nom/Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Tél : .....

Adresse : .....

Nombre de participants : UN / DEUX (Rayez la mention inutile)

Besoin d'un transport : OUI / NON (Rayez la mention inutile)

***Ce coupon est à rendre avant le vendredi 26 septembre 2014.***

# 6èmes Virades de l'Espoir

## RECQUIGNIES



pour vaincre  
la mucoviscidose



### Samedi 27 septembre 2014 dès 10h

Stade des écoles / Place de Nice / Salle Henri / Salle des fêtes

**MARCHES DIVERSES / RANDOLINE en ânes (10h)**

**DIABOLO'S CIRCUS (10h30/13h/15h/17h - 100 places)**

**LES RAPACES EN VOL LIBRE (13h/15h/17h)**

*Avec La Fauconnerie des TEMPLIERS*

**APERRO PIQUE-NIQUE (11h30)**

*Avec l'Orchestre Farandole et les Madisons*

**CONCERT avec AMANDINE M. (14h)**

**GITANOS ISLAS "Les Gitans des îles" (16h)**

*avec Marco et Tony, et avec l'aimable participation de Bruno Parthélie*

**LACHER DE BALLONS ET TOMBOLA (18h30)**

**SPECTACLE DU SOLEIL (19h30 - Salle des fêtes)**



Balade en calèche et charrette - Animation canine - Exposition de rapaces

Animaux de la ferme - Structures gonflables - Trampoline et Paintball

Parcours Sécurité Routière - Circuit quad - Baptême 4\*4 en folie, Trike et motos

Forum Atout Cœur - Atelier de construction Médiatitek - Archerries

Cerfs-volants - Atelier artistique - Photos avec les artistes - Brocante

Stand de Secourisme - Jeux de pêche - Buvette et petite restauration

F.P.N.M



**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
Comité Départemental Nord

**SAMEDI 18 OCTOBRE 2014**

**2ème VTT / Cyclo cross Réchignien**

**au Hameau de ROCCO**

Organisé par le VTT Club de PONT SUR SAMBRE et la ville de RECQUIGNIES

ainsi que la participation de l'entreprise JP MOULUN et de Mr et Mme BETTENS, agriculteurs, pour l'autorisation de passage sur leurs propriétés.

**4 EPREUVES au programme (Port du Casque obligatoire)**

**Départ à 13H: Ecole de vélo** (sur circuit adapté)

- Poussins (7-8 ans): 5 min de course

- Pupilles (9-10 ans): 8 min

- Benjamins (11-12 ans): 12 min

**Départ à 13H30: Cyclo-Cross Jeunes** (réservé aux licenciés UFOLEP uniquement)

- Cadets et Femmines: 30 min

- Minimes: 20 min

**Départ à 14H15: Cyclo-Cross Séniors** (réservé aux licenciés UFOLEP uniquement): 50 min

**Départ à 15H20: VTT** (réservé à tout licencié et Participant Occasionnel\*)

- Séniors: 50 min

- Cadets et Femmines: 30 min

- Départ et arrivée à la Salle du Millénaire

- Circuit de 2,2Km environ (adapté pour les plus jeunes)

- VTT ouvert à tous\*

\*Pour le Participant Occasionnel,

un certificat médical de moins de 6 mois sur lequel

sera mentionné une aptitude à la pratique du

cyclisme et VTT de compétition doit être présenté.

- **Inscription** à partir de 12h à la Salle du Millénaire

4€50 sur le Site UFOLEP : <http://www.engagement-ufolep.fr>

6€50 sur place

**Remise des récompenses à partir de 17h Salle du Millénaire**





# VIEILLE-QUOTIENNE

## Toutes les informations à retenir

### Agendas des prochains événements

- Le 26 septembre**, Zumba de l'Avenir, Salle des fêtes.
- Le 27 septembre**, Virades de l'Espoir (voir affiche en page 15).
- Le 27 septembre**, Forum « Atouts Cœur » de 10h à 17h, Salle des fêtes (voir article en page 7)
- Le 04 octobre**, Journée de Crosse au But au Café Le Nice de 10h à 12h et de 14h à 16h.
- Le 07 octobre**, Distribution des Vignettes Stibus.
- Le 11 octobre**, Concert d'Automne de l'Harmonie de Recquignies à 18h30, Salle des fêtes.
- Le 18 octobre**, Concerts Arts et Travaux à 20h, Salle des fêtes.
- Le 25 octobre**, Soirée du Madisson, Salle des fêtes.
- Le 26 octobre**, Repas des Anciens, Restaurant Scolaire.
- Le 04 novembre**, Distribution des Vignettes Stibus.
- Le 08 novembre**, Distribution des colis aux Anciens.
- Le 08 novembre**, Brocante aux jouets des Ateliers créations de 8h à 18h, Salle des fêtes.
- Le 11 novembre**, Cérémonie commémorative aux monuments aux morts de Rocq et de Recquignies. Explications de la journée événementielle dans une prochaine édition spéciale du bulletin
- Les 18 et 19 novembre**, Fermeture de l'Agence Postale Communale.
- Le 15 novembre**, Concours de poker de la Boxe, Salle des fêtes.

*Pour la distribution des Vignettes Stibus, les horaires sont en fonction du nom patronymique : A à G de 13h45 à 14h45, H à M de 14h45 à 15h45 et N à Z de 15h45 à 16h45 .*

### Gardes des infirmiers(ières)

- Le 21 septembre**, Mme Lobry (03.27.68.90.50)
- Le 28 septembre**, M. Gentile (03.27.68.90.50)
- Le 05 octobre**, Mme Dupont (03.27.67.04.39)
- Le 12 octobre**, Mme Marlier (06.21.66.23.52)
- Le 19 octobre**, Mme Gillard (03.27.65.89.50)
- Le 26 octobre**, Mme Homerin (03.27.66.70.18)
- Le 01 novembre**, M. Marchand (06.45.31.67.13)
- Le 02 novembre**, Mme Marechal (03.27.68.98.52)
- Le 09 novembre**, Mme Bazzo (06.74.17.67.13)
- Le 11 novembre**, Mme Daime (06.21.26.50.33)
- Le 16 novembre**, Mme Lobry (03.27.68.90.50)
- Le 23 novembre**, M. Gentile (03.27.68.90.50)
- Le 30 novembre**, Mme Dupont (03.27.67.04.39)
- Le 07 décembre**, Mme Marlier (06.21.66.23.52)
- Le 14 décembre**, Mme Gillard (03.27.65.89.50)
- Le 21 décembre**, Mme Homerin (03.27.66.70.18)
- Le 25 décembre**, M. Marchand (06.45.31.67.13)
- Le 28 décembre**, Mme Marechal (03.27.68.98.52)
- Le 01 janvier 2015**, Mme Bazzo (06.74.17.67.13)
- Le 04 janvier 2015**, Mme Daime (06.21.26.50.33)
- Le 11 janvier 2015**, Mme Lobry (03.27.68.90.50)
- Le 18 janvier 2015**, M. Gentile (03.27.68.90.50)

### NUMEROS D'URGENCE

**17**  
POLICE-SECOURS

**15**  
SAMU

**18**  
SAPEURS-POMPIERS

APPEL D'URGENCE  
EUROPEEN

**112**

### Numéros utiles pour le dépannage

EDF : 0.810.333.559 (prix d'un appel local)

GDF : 0.800.473.333 (prix d'un appel local)

Eau et Force : 0.977.401.122 (prix d'un appel local)



### Le saviez-vous ?

**Si vous avez perdu votre permis de conduire, s'il a été volé ou accidentellement détruit, son renouvellement est payant depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014.**

**A partir du 23 septembre 2014, les nouveaux billets de 10 euros seront mis en circulation.**